

LES AVANTAGES

La médiation offre un espace d'écoute privilégié, en toute confidentialité.

Elle permet également de :

- prévenir un conflit, désamorcer une crise
- reprendre une communication rompue
- favoriser une compréhension mutuelle
- co-construire des solutions mutuellement satisfaisantes

La liste des principaux médiateurs est disponible sur le site de l'Association Valaisanne de Médiation

www.avdm.ch

AVdM
www.avdm.ch

CONTACTER L'ASSOCIATION

Association Valaisanne de Médiation
1950 Sion
075 418 20 83

Vous
êtes en
conflit ?

**La médiation
peut vous
aider !**

Association Valaisanne
de MÉDIATION

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

La médiation est une démarche volontaire. Elle offre un espace neutre dans lequel les conflits, les désaccords et les malentendus sont exprimés, dans le respect de soi et de l'autre, afin de chercher des solutions équitables.

Le médiateur favorise la communication, l'échange, la compréhension mutuelle et l'élaboration de solutions. Neutre, impartial et indépendant, il s'engage de la même manière pour toutes les personnes en présence. Il obéit à des principes éthiques et déontologiques.

*Tous différents...
mais en harmonie*



LES DOMAINES

La médiation couvre différents domaines :

- couple
- famille
- succession
- voisinage
- santé
- scolaire
- entreprise et institution
- commercial
- interculturel
- pénal
- immobilier
- etc.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une séance de médiation est adaptée à chaque personne et à chaque situation. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé et confidentiel.

La médiation évolue par étape. Les personnes en présence commencent par travailler sur les difficultés rencontrées et leurs causes, et ensuite élaborent des solutions. En conclusion, la démarche peut déboucher sur des accords équitables.

La médiation se base donc sur le passé pour construire le futur. Elle requiert respect, responsabilité et autonomie de la part des personnes concernées.

Que vous soyez en instance de divorce, en difficulté ou en conflit avec votre voisin, votre régie immobilière, votre employeur, votre collègue de travail, votre famille, votre relation commerciale... la médiation peut vous aider.